



DILAMM VAE

Révéler l'expérience, **certifier l'avenir**

Vous...

Votre expérience mérite d'être reconnue.

Que votre expérience mérite d'être reconnue. Obtenez une certification officielle de l'État sans repasser par la case formation, encadré par 25 ans d'expertise.

VOUS RECONNAISSEZ-VOUS ?

- ✓ Vous exercez un métier appris « **sur le tas** », sans le diplôme correspondant à votre niveau réel de compétences.
- ✓ Vous souhaitez accéder à une formation de niveau supérieur ou vous inscrire à un concours de la fonction publique.
- ✓ Vous voulez obtenir une certification, un titre professionnel ou un diplôme **sans repasser par la case formation**.
- ✓ Vous voulez **sécuriser votre emploi** ou anticiper une reconversion, en faisant valider ce que vous savez déjà faire.

QUELS SONT VOS OBJECTIFS ?

- ✓ Faire reconnaître officiellement vos compétences professionnelles.
- ✓ Gagner en légitimité et accéder à davantage d'offres d'emploi.
- ✓ Obtenir une rémunération en adéquation avec votre niveau réel.
- ✓ Sécuriser un changement de poste ou de métier.
- ✓ Construire un nouveau projet professionnel avec un cadre reconnu par l'État.

QUELLE DÉMARCHE SUIVRE ?

- 1 Un premier échange gratuit et sans engagement, pour comprendre vos objectifs et choisir la certification la plus adaptée.
- 2 La constitution du dossier de faisabilité et, selon votre situation, la recherche du financement mobilisable.
- 3 Un démarrage sous 15 jours ouvrés, puis un accompagnement pas à pas jusqu'au passage devant le jury.



« Être présents à chaque étape, du premier échange jusqu'au passage devant le jury. »

Toute personne, quel que soit son âge, son statut ou son niveau de diplôme, peut engager un parcours de VAE.



VOTRE PARCOURS VAE

DÉROULEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT VAE



Informer & sensibiliser

30 min à 1 h



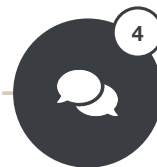
Primo-orienter

1 h 30



Accompagner la VAE

24 h au total



Préparer le jury

2 séances

POURQUOI DILAMM VAE ?



25 ans d'expertise dans la VAE



Maîtrise des référentiels RNCP



Accompagnement 100 % individualisé



Consultants dédiés, et certifiés et à l'écoute



Aide sur mesure au ciblage de la certification



Appui technique et méthodologique à la rédaction du dossier professionnel



Simulation et préparation à l'entretien final



Suivi structuré à chaque étape

FINANCER VOTRE VAE

Selon votre situation, plusieurs solutions sont possibles



SALARIÉS

CPF
Employeur / OPCO
Transition Pro



ENTREPRISES

Plan de développement des compétences
OPCO
Abondement / Dotation CPF



DEMANDEURS D'EMPLOI

CPF
Financements régionaux selon le territoire
Financement personnel en complément si nécessaire

Accompagnement Dilamm VAE : étude personnalisée et montage du dossier de faisabilité, recherche active des enveloppes mobilisables, appui à la structuration des projets collectifs de VAE

Les modalités de financement sont étudiées avec vous avant le démarrage de votre accompagnement.

Passez à l'action.

Entretien de découverte gratuit et sans engagement. Réponse sous 48 h.

administration@dilamm-conseil.bzh

Dilamm VAE — une marque développée par Dilamm Conseil. Réclamations : Yann-Firmin Herriou.



La certification qualité a été délivrée au titre de l'action suivante : ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE